

Tableau : Liste des communes à prospector en 2019 sur les Unités Paysagères et les sous Unités Paysagères pour lesquelles la collecte doit être commencée ou poursuivie.

Unité et sous-unité paysagères	Commune à compléter	Nombre de pelotes restant à collecter
La Basse vallée de la Saône	Mantoche, Rigny, Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur	15
La Petite Montagne	Loisia, Lavans-sur-Valouse, Légna, Marigna-sur-Valouse, Orgelet, Val-d'Epy, Saint-Julien	25
La Vôge	Aillevillers-et-Lyaumont	70
Le Finage et le Val d'Amour	Molay, Peseux, Tavaux	200
Le Pays d'Amance	Faverney, Saint-Remy, Gevigney-et-Mercey	60
Le Second Plateau (25)	Courvières, Chapelle-d'Huin	170
Sundgau	Florimont, Grandvillars, Novillard, Faverois, Larivière, Bessoncourt, Fosseemagne, Autrechêne, Montreux-Château	35